

Délégation départementale des Alpes-Maritimes
Service émetteur : santé-environnement

Merci de rappeler impérativement
la référence de ce courrier

Affaire suivie par : Iwan.LECARDRONNEL
Courriel : iwan.lecardronnel@ars.sante.fr

Téléphone : 04.13.55.87.40
Télécopie : 04.13.55.87.80

Réf : DT06/SE/IL/ **142**
PJ : en retour le dossier communiqué

Date : **23 AOUT 2017**

Objet : commune de VENANSON- PC 006 156 17 M0001- ARKOLIA INVEST 28, représenté par
Bonhomme Laurent.

Le directeur général

A

DDTM des Alpes- Maritimes
180 avenue Porte des Alpes
Lieu-dit Plan du Var
06670 LEVENS

AVIS DU SERVICE : FAVORABLE

Cette demande de permis de construire n'appelle pas de réserve particulière de la part de mon
service : projet non inscrit dans un périmètre règlementaire de protection des eaux potables.

Pour le directeur général
et par délégation,
la responsable du département de la
prévention et de la gestion des risques et
des alertes sanitaires


Séverine LALAIN

